# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

#### 18 Octobre 2019

OBJET : Compte rendu à l'assemblée de l'exercice par la Présidente du Conseil Départemental de la compétence qui lui a été déléguée en matière d'ester en justice.

L'an deux mille dix-neuf et le Vendredi dix-huit Octobre, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Martine AMSELEM. Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA. Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA. Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Haouaria HADJ-CHIKH, Claude JORDA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Evelyne SANTORU-JOLY, Thierry SANTELLI, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Frédéric VIGOUROUX

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS:**

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON, Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA, René RAIMONDI donne procuration à Frédéric VIGOUROUX

#### **ÉTAIENT ABSENTS:**

Hélène GENTE-CEAGLIO, Nicole JOULIA, Jean-Marie VERANI

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SEANCE PUBLIQUE DU 18 Octobre 2019 ADMINISTRATION GENERALE RAPPORTEUR(S): M. YVES MORAINE

### **DÉLIBÉRATION**

OBJET : Compte rendu à l'assemblée de l'exercice par la Présidente du Conseil Départemental de la compétence qui lui a été déléguée en matière d'ester en justice.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 18 Octobre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de prendre acte du compte-rendu, annexé au rapport, des décisions prises par la Présidente du Conseil départemental en matière d'actions en justice, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 30 juin 2019 en vertu de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée départementale par délibération n° 9 du 16 avril 2015.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée